

Madame, Monsieur,

Le dispositif d'heures d'études appelé « Devoirs faits » est reconduit cette année, pour les niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> uniquement. **Il débutera le mardi 12 novembre.** Si vous souhaitez que votre enfant puisse en bénéficier, merci de compléter, cocher et signer la présente circulaire, **que votre enfant devra ensuite GLISSER SOUS LA PORTE DU BUREAU DE Madame HERON** (porte à côté de celle du bureau de Sandrine), **AU PLUS TARD JEUDI 7 NOVEMBRE A 15H30.** Toute circulaire remise après cette date ne sera pas prise en compte.

**ATTENTION : un élève qui se présenterait à l'étude sans devoirs à faire s'en verrait immédiatement désinscrit.**

NOM DE FAMILLE DE L'ELEVE :

Prénom de l'élève :

CLASSE :

Merci de bien vérifier l'emploi du temps de votre enfant (y compris ses activités extra-scolaires), puis d'entourer dans le tableau suivant le ou les créneau(x) auquel(s) vous souhaitez inscrire votre enfant :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
15h40 à 16h30		12h10 à 13h00	15h40 à 16h30	15h40 à 16h30
	16h30 à 17h20		16h30 à 17h20	

*Attention, faute de places disponibles, le collège ne peut pas vous garantir l'inscription à tous les créneaux demandés.*

Les enfants finalement inscrits à l'étude du mardi en seront informés vendredi 8 novembre. Les enfants inscrits à l'étude des autres jours en seront informés au plus tard le mardi 12 novembre.

SIGNATURE :

Madame, Monsieur,

Le dispositif d'heures d'études appelé « Devoirs faits » est reconduit cette année, pour les niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> uniquement. **Il débutera le mardi 12 novembre.** Si vous souhaitez que votre enfant puisse en bénéficier, merci de compléter, cocher et signer la présente circulaire, **que votre enfant devra ensuite GLISSER SOUS LA PORTE DU BUREAU DE Madame HERON** (porte à côté de celle du bureau de Sandrine), **AU PLUS TARD JEUDI 7 NOVEMBRE A 15H30.** Toute circulaire remise après cette date ne sera pas prise en compte.

**ATTENTION : un élève qui se présenterait à l'étude sans devoirs à faire s'en verrait immédiatement désinscrit.**

NOM DE FAMILLE DE L'ELEVE :

Prénom de l'élève :

CLASSE :

Merci de bien vérifier l'emploi du temps de votre enfant (y compris ses activités extra-scolaires), puis d'entourer dans le tableau suivant le ou les créneau(x) auquel(s) vous souhaitez inscrire votre enfant :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
15h40 à 16h30		12h10 à 13h00	15h40 à 16h30	15h40 à 16h30
	16h30 à 17h20		16h30 à 17h20	

*Attention, faute de places disponibles, le collège ne peut pas vous garantir l'inscription à tous les créneaux demandés.*

Les enfants finalement inscrits à l'étude du mardi en seront informés vendredi 8 novembre. Les enfants inscrits à l'étude des autres jours en seront informés au plus tard le mardi 12 novembre.

SIGNATURE :

Madame, Monsieur,

Le dispositif d'heures d'études appelé « Devoirs faits » est reconduit cette année, pour les niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> uniquement. **Il débutera le mardi 12 novembre.** Si vous souhaitez que votre enfant puisse en bénéficier, merci de compléter, cocher et signer la présente circulaire, **que votre enfant devra ensuite GLISSER SOUS LA PORTE DU BUREAU DE Madame HERON** (porte à côté de celle du bureau de Sandrine), **AU PLUS TARD JEUDI 7 NOVEMBRE A 15H30.** Toute circulaire remise après cette date ne sera pas prise en compte.

**ATTENTION : un élève qui se présenterait à l'étude sans devoirs à faire s'en verrait immédiatement désinscrit.**

NOM DE FAMILLE DE L'ELEVE :

Prénom de l'élève :

CLASSE :

Merci de bien vérifier l'emploi du temps de votre enfant (y compris ses activités extra-scolaires), puis d'entourer dans le tableau suivant le ou les créneau(x) auquel(s) vous souhaitez inscrire votre enfant :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
15h40 à 16h30		12h10 à 13h00	15h40 à 16h30	15h40 à 16h30
	16h30 à 17h20		16h30 à 17h20	

*Attention, faute de places disponibles, le collège ne peut pas vous garantir l'inscription à tous les créneaux demandés.*

Les enfants finalement inscrits à l'étude du mardi en seront informés vendredi 8 novembre. Les enfants inscrits à l'étude des autres jours en seront informés au plus tard le mardi 12 novembre.

SIGNATURE :